



Procès-verbal

93^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

24 novembre 2012 – Hôtel La Prairie

Notre président, Xavier Robyr, tient tout d'abord à remercier les participants à cette assemblée. Il rappelle à l'assemblée que les membres du CAS ont été convoqués par courrier écrit comme le veut l'article 6.1 de nos statuts.

Bruno Bonvin aimerait que l'on transmette en plus du courrier standard, la convocation et ses annexes, par email à ceux qui ont transmis leur adresse e-mail, histoire d'aviser ces personnes-là du moins, immédiatement.

Il demande à l'AG s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour sans réponse de celle-ci.

Excusés :

Cf liste des excusés

Présents :

Cf liste des présences

1. Approbation du procès-verbal de la 91ème assemblée :

Xavier Robyr demande s'il y a des remarques au sujet du dernier PV. Comme personne ne demande la parole, Xavier propose à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait par applaudissement.

2. Nomination du scrutateur :

Comme il n'y pas de votations il est proposé de ne pas nommer de scrutateur.

3. Rapport du président :

Le rapport du président est reporté tel quel dans le pv de l'AG :

Il va sans dire que cet exercice 2012 s'est articulé sur 2 événements majeurs, qui ont marqué nos activités tout au long de cette année. Je pense naturellement à :

- ✓ *La reprise de l'exploitation de la cabane des Violettes par nos 2 nouveaux gardiens, Franck et Pierre-Olivier, dans une cabane toute rénovée*
- ✓ *Le 9^{ème} Défi des Faverges, qui après plusieurs années de conditions météo médiocres, nous a laissé de superbes souvenirs plein la tête.*

Pour les autres objectifs 2012, fixés il y a une année, ils ont suivi leur cours, sur un rythme peut être moins effréné que ce qu'on avait escompté.

1. Clôture du chantier de rénovation de la Cabane

Comme annoncé, les nouveaux exploitants de la cabane des Violettes, ont pu ouvrir la saison d'hiver le grand week-end du 8 décembre 2011.

Pour les personnes qui n'aurait pas eu l'occasion de monter visiter notre nouvelle cabane, les travaux ont porté avant tout sur les parties nuit, avec la transformation des 2 grands dortoirs nord et sud, en 4 chambres de 2 à 10 places.

Au rez de chaussée, la grande salle a été entièrement été sablée et assainie, avec un nouveau meuble de service devant le bar.

Toute la cabane a été aménagée en respectant scrupuleusement les règles de sécurité incendie fixée par le service du feu de l'Etat du Valais.

Pour ce qui est du coût des travaux, sachez que les coûts devisés ont été respectés, que toutes les factures des différents corps de métiers et fournisseurs ont été acquittées et que la situation financière de notre cabane, après travaux, est aujourd'hui saine. Gaston Bagnoud, qui s'est occupé des comptes durant cette année 2012 vous parlera plus en détail sous le point 4 de l'ordre du jour.

2. 1^{ère} année de gardiennage

Franck Reynaud et Pierre-Olivier Bagnoud ont connu durant cette année 2012 leur première expérience de gardien de cabane. Autant Franck que Pierre-Olivier n'avaient jamais connu les exigences et contraintes liées à cette activité de gardiennage d'une cabane de montagne. Tout deux avaient touché qu'indirectement au milieu, Franck de par sa profession de cuisinier « grand chef » et Pierre-Olivier de par sa profession de guide de haute-montagne.

Cette première saison a été à mes yeux une belle réussite, mais je laisse plus volontiers Hugues présenter cette 1^{ère} saison de gardiennage, tout à l'heure sous le point 8 de l'ordre du jour.

3. Organisation de la 9^{ème} édition du Défi des Faverges

L'année 2012 aura été pour les organisateurs du Défi des Faverges, donc pour le CAS Montana-Vermala, l'année tant attendue depuis plusieurs années. Effectivement, sur les 8 éditions précédentes, seules 3 éditions, et de surcroît les premières, avaient permis la réalisation de la course sur son parcours original, avec son départ à l'Aminona, passant par le Col de la Roue, les Faverges, le Grand Bonvin, retour à la Tièche, les petite Faverges, le petit Bonvin, la Barmaz, notre cabane des Violettes et finalement la Nationale pour rejoindre l'arrivée à Ycoor.

Le record de participants a été battu une nouvelle fois cette année, pour 2 patrouilles, avec 423 patrouilles de 3 inscrites, ce qui représente plus de 1250 coureurs.

Les excellentes conditions météo, alliées à la bonne stabilité du manteau neigeux ont permis de garantir une journée de toute beauté, autant au niveau de la lutte pour les 1^{ère} places, que du plaisir des milliers de participants, sans oublier le bonheur chaleureux des spectateurs répartis sur le parcours, entre l'Aminona et l'arrivée sous un soleil radieux.

Je profite aussi de féliciter nos membres du CAS qui ont participé cette course et plus particulièrement 3 de nos membres qui ont fini dans les 10 premières patrouilles, je pense naturellement à :

Pour le Grand Défi :

- ✓ *Jean Yves Rey, 1er avec Jean-Daniel Masserey et Rico Elmer*
- ✓ *Nicolas Combe et Gérard Bagnoud, 5ème avec Jean-Marc Richard.*

Pour le Petit Défi :

- ✓ *Dany Morard, 8ème avec Dominique Barras et Alexandre Lamon*
- ✓ *Laurent Rüeger, 9ème avec Lionel Saillen et Frédéric Rüeger*

Et comme on le dit chaque fois, si cet évènement d'exception a pu avoir lieu dans de telles conditions, c'est une nouvelle fois grâce à vous, bénévoles du Défi, dont une grande partie sont des membres du CAS, que ce soit pour équiper les pentes du Grand Bonvin, du Col de la Roue, du Petit Bonvin ou alors pour donner un coup de main à l'arrivée.

La 10^{ème} édition de la manifestation sonne déjà à la porte, je compte par conséquent sur vous tous pour que sa réalisation soit aussi belle que celle que nous venons de vivre. Si parmi vous certains veulent plus s'impliquer encore dans l'organisation de cette manifestation, je vous laisse sans autre prendre contact avec moi, on a besoin chaque année de plus en plus de personnes qui s'engage pour mener à bien ce type d'évènement.

D'avance merci.

4. Suivi de la formation des chefs de courses

Cette objectif a été tenu en 2011, avec en hiver comme en été, la mise sur pied de journée d'initiation et de formation pour les membres et les chefs de course. Une soirée sur les avalanches, mise sur pied par Jean-Pierre a connu un énorme succès et sera reconduite cette année.

Ce point sera traité plus largement par Kevin, tout à l'heure sous le point 7 de l'ordre du jour.

5. Activités OJ – AJ - Alfa

Cet objectif a été surtout celui de Christophe Rey, qui se fera un plaisir tout à l'heure de le traiter sous le point 8. L'activité AJ – OJ se porte très bien avec une très bonne participation, alors qu'il nous faut relancer un peu plus l'activité du groupe Alfa, pour garder cette dynamique qui était la nôtre depuis la formation de ce groupe par Jean-Pierre et Jérôme Nanchen, il y a bientôt 10 ans.

6. Mur de grimpe

Concernant ce dernier point, laissé un peu en recul ces dernières années, le comité est sur le point de créer une commission mur de grimpe, pour étudier les faisabilités et les possibilités d'en créer un, avec l'appui du CME, sur un site encore à définir à Crans-Montana. J'espère être en mesure de vous donner de plus amples informations dans une année, lors de l'AG 2013.

7. Objectif 2013

J'en viens aux objectifs 2013. Après ces 2 dernières années basées essentiellement sur la cabane des Violettes, les objectifs 2013 vont quelques peu changer de priorité, avec :

- ✓ La continuité pour la cabane des Violettes et son exploitation
- ✓ La préparation de la 10^{ème} édition du Défi des Faverges 2014
- ✓ La formation des membres et chefs de course, avec depuis 2010 une nouvelle structure proposée par le CC, à savoir les cours de formation ESA « Sport des adultes Suisse ». Ce système est l'équivalent du système J+S, mais pour les adultes. Si nos guides ou nos chefs de course sont accrédités ESA, la Confédération délivre une subvention de 40.- par participant et par jour, au cours de formation structuré selon ESA.
- ✓ Poursuite des activités jeunesse, avec un accent particulier sur les activités Alfa où il nous faut trouver de nouveaux parents motivés et un nouveau responsable, suite au départ d'Antoine Lebacq, que je remercie au passage pour son engagement au fil de ces années en tant que responsable Alfa.
- ✓ La mise en place d'une commission de travail sur les faisabilités d'implantation d'un nouveau mur d'escalade à Crans-Montana
- ✓ La nomination d'un responsable du site internet pour sa mise à jour et pour lui assurer vie et mouvement tout au long de l'année, ce qui n'a pas été le cas durant cette année 2012
- ✓ L'année 2013 sera aussi l'année anniversaire du 150^{ème} anniversaire de la fondation du Club Alpin Suisse. Cette année jubilaire sera marquée par l'organisation de 150 manifestations organisées par le Comité Central et par certaines sections qui ont annoncé la mise sur pied d'une manifestation marquant cet évènement (www.sac-cas.ch)

Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2012 écoulée

Je vous remercie de votre attention »

4. Présentation des comptes 2011/12 :

Gaston Bagnoud s'est proposé pour nous aider cette année 2012, mais précise qu'il ne fait pas partie du comité.

▣ RAPPORT CONCERNANT LES COMPTES DU CAS, EXERCICE 2011/2012

L'exercice 2011/2012 a été marqué par :

- 1) **L'exécution des travaux de rénovations** de la cabane dont le coût net est de **Fr. 207'931.35**, selon détail ci-après :

| | | | | |
|---|--|--|-----|------------------------------|
| - | Transformations | | Fr. | 278'294.50 |
| | Mobilier agencement | | Fr. | 58'431.85 |
| | Investissements totaux | | Fr. | <u>336'726.35</u> |
| | ./. | | | |
| | subventions et dons | | | |
| | . ACCM | | Fr. | 30'000.00 |
| | . Loterie romande | | Fr. | 20'000.00 |
| | . CAS Berne | | Fr. | 75'000.00 |
| | . Don des membres CAS | | Fr. | <u>3'795.00</u> |
| | Total | | Fr. | <u>128'795.00</u> |
| | Total investissements nets avant amortissements | | | <u>Fr. 207'931.35</u> |

Amortissements

| | | |
|-----------------------|-----|------------------|
| . frais de crédit | Fr. | 4'902.50 |
| . mobilier agencement | Fr. | <u>13'523.22</u> |
| | Fr. | <u>18'425.72</u> |

Total net après amortissement**Fr. 189'505.63**2) **La constitution d'une cédule hypothécaire** de Fr. 400'000.003) **Le regroupement des comptes financiers** en :

- 1 compte-courant dont le solde actuel est créancier de Fr. 24'600.42 avec une limite de crédit de Fr. 30'000.00
- 2 comptes hypothécaires de Fr. 240'000.00 au taux fixe de 1.75% (6ans) et de Fr. 100'000.00 au taux fixe de 2.2% (9ans)
L'amortissement financier annuel prévu est de Fr. 23'000.00

4) **La restructuration du bilan**, d'entente avec les réviseurs et pour faciliter sa lecture, tous les investissements amortis à Fr. 1.00 sont regroupés sous « autres investissements » dont le montant total est de Fr. 215.005) **L'évolution de la situation financière :**

| Actifs | <u>31.10.2011</u> | <u>31.10.2012</u> | <u>Variation</u> |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Débiteurs | 2'368.25 | 28'100.40 | + 25'732.15 |
| Banques | <u>1'184.17</u> | <u>24'600.42</u> | + <u>23'416.25</u> |
| Total des actifs circulants | <u>3'552.42</u> | <u>52'700.82</u> | + <u>49'148.40</u> |
| Passifs | | | |
| Dons | | 143'883.85 | 168'628.50 + |
| 24'744.65 | | | |
| Banques + CAC | 125'845.39 | 340'000.00 | + 214'154.61 |
| Passifs transitoires | <u>28'817.75</u> | <u>4'910.00</u> | ./. <u> 23'907.75</u> |
| Total des passifs | <u>298'546.99</u> | <u>513'538.50</u> | + <u>214'991.51</u> |
| Variation | <u>294'994.57</u> | <u>460'837.68</u> | + <u>165'843.11</u> |

Bien que la dette bancaire se monte à Fr. 340'000.00 au 31.10.2012, l'endettement réel n'a augmenté que de Fr. 165'843.11 pour un investissement net de Fr. 207'931.35 en transformations, de Fr. 200.00 en part sociale raiffeisen et une utilisation de fonds matériel de Fr. 70.00. La différence de Fr. 42'218.24 correspond à l'excédent de recettes de l'exercice 2011/2012.

6) **Exploitation**

| | <u>Exercice 2011/2012</u> | <u>Budget 2012/2013</u> |
|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| <u>Loyer cabane des violettes</u> | Fr. 60'000.00 | Fr.67'000.00 |
| Part Cas Berne 2.5% | ./. <u> Fr. 15'000.00</u> | ./. <u> Fr. 17'500.00</u> |
| Recettes nettes | <u>Fr. 45'000.00</u> | Fr. 49'500.00 |
| <u>Dortoirs</u> | | |
| Nuitées totales (604) | Fr. 14'044.00 | Fr.17'000.00 |
| Nuitées part exploitant | ./. <u> Fr. 9'926.20</u> | ./. <u> Fr.11'499.70</u> |
| Taxes de séjour, prov | ./. <u> Fr. 300.00</u> | ./. <u> Fr. 500.00</u> |
| Nuitées part CAS Berne | ./. <u> Fr. 2'106.60</u> | ./. <u> Fr. 2'550.00</u> |

| | | |
|---------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Recettes nettes CAS Montana vermalala | Fr. 1'711.20 | Fr. 2'450.30 |
| <u>Total des recettes</u> | <u>Fr. 46'711.20</u> | <u>Fr.51'950.30</u> |

7) Rétrocession Berne

Au 31.10.2011 des provisions pour un montant de Fr. 17'637.50 ont été constituées. Par le versement de Fr. 8'614.15 le CAS a réglé le solde dû à Berne. Le CAS Berne a confirmé cette situation par téléphone.

La différence de Fr. 9023.35 influence favorablement l'exercice 2011/2012 ; compte tenu de cet élément, le résultat net réel de cet exercice est de Fr. 33'194.89

8) Les autres dépenses n'appellent pas de commentaires particuliers.

| Resumé des comptes 2011/2012 | | | |
|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Actifs | 31.10.2012 | 31.10.2011 | |
| Cabane des violettes 1994 | fr. 271'117.05 | fr. 271'117.05 | |
| cabane des violettes 2011 | fr. 189'505.63 | fr. - | |
| Autres investissements | fr. 215.00 | fr. 23'877.52 | |
| | <u>fr. 460'837.68</u> | <u>fr. 294'994.57</u> | |
| Débiteurs | fr. 28'100.40 | fr. 2'368.25 | |
| Caisse, Banque, Poste | fr. 24'600.42 | fr. 1'184.17 | |
| | <u>fr. 52'700.82</u> | <u>fr. 3'552.42</u> | |
| | <u>fr. 513'538.50</u> | <u>fr. 298'546.99</u> | |
| Passifs | | | |
| Dons divers | fr. 168'628.50 | fr. 143'883.85 | |
| Banques | fr. 340'000.00 | fr. 113'497.39 | |
| Créanciers et passifs transit. | fr. 4'910.00 | fr. 41'165.75 | |
| | fr. 344'910.00 | fr. 154'663.14 | |
| | <u>fr. 513'538.50</u> | <u>fr. 298'546.99</u> | |
| Exploitation | | | |
| | 2011/2012 | 2010/2011 | Budget 2012/2013 |
| Recettes | | | |
| Cotisations et autres produits | fr. 26'745.25 | fr. 23'434.00 | fr. 25'800.00 |
| Produits nets cabane (9'023.35) | fr. 55'734.55 | fr. 26'065.95 | fr. 51'950.00 |
| | fr. 82'479.80 | fr. 49'499.95 | fr. 77'750.00 |
| Dépenses | | | |
| exploitation cabane | fr. 23'543.16 | fr. 13'829.80 | fr. 18'000.00 |
| Bureau administration | fr. 7'541.05 | fr. 9'675.25 | fr. 8'000.00 |
| Frais activité CAS | fr. 9'177.35 | fr. 8'608.05 | fr. 9'000.00 |
| | fr. 40'261.56 | fr. 32'113.10 | fr. 35'000.00 |
| Excédent de recette | fr. 42'218.24 | fr. 17'386.85 | fr. 42'750.00 |
| Amortissements | fr. 42'218.24 | fr. 17'386.85 | fr. 42'750.00 |
| Bénéfice | fr. 0.00 | fr. 0.00 | fr. 0.00 |

Gaston Bagnoud tient à relever la bonne exploitation de la cabane malgré la météo capricieuse. Ce fut un bon exercice et il souhaite à tous les membres une excellente saison 2012/13.

L'AG n'a pas de question pour notre caissier.

5. Rapport des vérificateurs :

Annouck Beytrison nous signale que elle-même et Emmanuel Rey ont pointé les comptes et que ceux-ci sont rigoureusement exacts. Il demande donc à l'assemblée de les approuvés.

6. Approbation des comptes :

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

7. Rapport de la commission des courses :

Kevin nous signale l'organisation de 25 courses dont 5 ont dues être annulées. Il y avait la moitié de participants de la section de Sierre et la moitié de la nôtre par course.

Le groupe ski-alpinisme a organisé 10 courses dont 2 ont dues êtres annulées.

Il félicité Hémeric pour sa formation de chef de course.

La formation technique a eu un gros succès.

Le 1er week-end de septembre a eu lieu la formation des chefs de course (6 chefs de course et quelques membres).

Il demande à tous de s'inscrire à ce week-end qui est très intéressant et permet aux membres d'apprécier la qualité technique de nos chefs de course.

Le thème pour la formation des chefs de course en 2012/13 sera la lecture des cartes et l'établissement de l'itinéraire.

Kevin rappelle à l'AG que nous sommes toujours très intéressés par de nouveaux chefs de course, spécialement pour l'été. Fabienne et Laurent sont inscrits pour le cours de 2013.

Il remercie tous les chefs de course pour leur engagement.

David Wannier nous présente un concept informatique de gestion des courses. Celui-ci va être testé durant l'hiver, utilisé en été et mis en application durant la saison 2013-14, si, intérêt il y a.

Problème :

Les chefs de course reçoivent trop de mails (une course jusqu'à 120 mails).

But :

- Simplification de la procédure
- Visualisation du programme complet de la journée ou du week-end

Il spécifie que des cours gratuits pourront être donné à l'HES. Il nous fait une brève présentation du système qui se montre très simple à utiliser.

Il sera incorporé dans le site de la section lors de sa mise en application.

8. Rapport de la commission cabane :

Comme l'a introduit Xavier tout à l'heure, l'année aura été une année test pour nos 2 nouveaux gardiens, et pour une année test, elle s'est plutôt bien déroulée.

Un mot sur la saison d'hiver :

La saison a débuté pour eux sur des chapeaux de roue, avec tout de suite les grandes affluences de Noël et Nouvel An, et les premiers impondérables météos, avec l'annulation de plusieurs soirées durant ces fêtes de fin d'année.

Après cette 1^{ère} épreuve du feu, la saison a pris son rythme de croisière, avec au fil des rencontres, un retour global très positif sur notre nouveau team de gardien. Je profite par cette même occasion de les remercier cordialement, eux et leur équipe, pour tout le travail effectué durant cette 1^{ère} saison d'hiver, où les réglages n'ont pas toujours été simples à trouver.

Un mot sur la saison d'été :

La saison d'été s'est elle aussi très bien passée, avec la mise en place de journées-activités, organisée par Pierre-Olivier et Franck.

Un mot sur la journée d'inauguration :

Les personnes qui sont venues le 1^{er} dimanche d'octobre, malgré une météo plutôt fraîche et pluvieuse, à la journée d'inauguration de la cabane rénovée, ont pu se rendre compte par eux-mêmes de la qualité du service de notre équipe « gardiens » de la cabane des Violettes. Je leur souhaite d'ailleurs autant de succès pour l'année 2013, avec un peu plus de chance côté météo et me réjouis déjà de monter leur rendre visite en hiver ou en été.

Pour remémorer cette journée, qui malgré la pluie a connu un grand succès, pour marquer aussi la fin de la saison et pour reprendre une tradition qui s'est perdue ces dernières années, le comité a décidé de remettre sur pied :

la journée « Lapin polenta » à la cabane des Violettes.

Elle aura lieu dorénavant chaque année, à la fin septembre, début octobre. Je vous invite à venir nombreux à cette journée, qui avec celle de la St Joseph, le 19 mars, pourrait devenir la journée annuelles de notre section du Club Alpin. Ces journées d'échanges et de rencontres, en dehors des sorties et des courses, sont importantes pour la pérennité du club.

Un mot sur les travaux futurs à la cabane :

Les nouveaux gardiens, en accord avec le comité, ont décidé de réaliser un local de rangement pour tout le matériel de terrasse, le bois, etc... qui traîne autour de la cabane, hiver comme été.

Pour ce faire, un projet a été demandé à Léonard Dalberto ; il s'agit en fait d'un cabanon adossé à la cabane, sur sa façade est, depuis l'angle nord. Le local fera environ 7m de long, pour 3 m de large, avec un toit d'un seul pan. Il est prévu de déposer le dossier à l'enquête pour la fin de l'année et de procéder aux travaux au début de l'été.

Cet automne, les gardiens ont réalisé une nouvelle terrasse en bois. Ce nouveau plancher sera aménagé d'une nouvelle terrasse pour l'hiver.

9. Rapport de la commission jeunesse :

Christophe Rey nous signale que les groupes AJ-OJ sont très fréquentés durant l'hiver mais moins durant l'été.

La moyenne de participation est de 14 à 20 jeunes.
Le programme sera sensiblement le même cette année.

Le groupe Alfa s'essoufle un peu. En effet il manque des familles. Ce sera un des gros objectifs de la saison future. Il demande à toutes les personnes intéressées de lui faire savoir afin qu'elles puissent passer une journée avec les Alfa (spécialement pour l'été) et ainsi apprécier le travail et le plaisir des participants. Il y aura 5 sorties sur l'année, 3 en été et 2 en hiver.

Il remercie le CAS Montana-Vermala (la section finance la différence entre le montant versé par J&S et les frais de guide). Il remercie également tous ceux qui gravitent autour de la jeunesse.

10. Proclamation des vétérans :

25 ans de CAS :

Gabbud Pierre-Alain
Walser Stephan
Bonvin Huguette
Rey Jean-Jacques
Lamon Paul-Henri

40 ans de CAS :

-

50 ans de CAS :

Mittaz Marius

Seul Jean-Jacques Rey est présent pour recevoir sa médaille.

11. Nomination au comité :

Xavier signale que Gaston Bagnoud ne fait pas parti du comité mais qu'il nous donne un sacré coup de main. A l'heure actuelle le comité n'a trouvé personne pour reprendre le rôle de caissier. Xavier et Hugues gère les factures et Gaston tient les comptes.

Il reste persuader que nous devons trouver dans les presque 700 membres de notre section un membre prêt à gérer les comptes.

12. Admissions-démotions-décès :

Patrick Bonvin nous signale 41 départs (démission, décès), 68 admissions. Nous sommes actuellement 659 membres dont 222 femmes. En 4 ans nous avons gagné 124 membres.

Xavier précise que nous pourrions être deux représentants à l'assemblée des délégués lorsque nous serons 700 membres à notre section. Il nous faut faire de la publicité pour notre section via le site de la cabane, notre site et nos membres.

Il précise également qu'il est intéressant de s'inscrire sous l'item "famille". En effet les enfants sont automatiquement membres du CAS. Il demande à tous les membres de communiquer à Patrick Bonvin ou au comité central via leur site tout changement d'adresse. La Poste est devenue très tatillonne avec les numéros de rue.

Xavier demande une minute de silence en mémoire d'Aimé Bagnoud et de Daniel Rey.

13. Divers :

Il rappelle la 3ème édition de la Nocturne du Loup qui aura lieu le 12 janvier 2013.

Jean-Pierre Rey signale que la randonnée pédestre est un excellent moyen de recruter des membres. A Chermignon existe les vagabonds. Dans beaucoup d'autres sections existent des groupes de randonneurs, qui se donnent rendez-vous tous les jeudis pour une ballade en forêt ou en montagne. Reste à trouver une personne décidée à prendre en main cette activité et monter un groupe de "jeudistes".

Pas d'autres divers.

Xavier Robyr entonne le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Fin de l'assemblée à 18h30 suivie d'un film sur l'ascension d'un 8000 par nos amis Pierre-Yves Bonvin, Bernard-Aldo Robyr, Claude Rey, Alain Blanc, Tony Centofanti. Un bon moment d'émotion.

Puis nous passons à table avec une excellente choucroute servie par l'équipe de la famille Pichard qui fête le même soir le passage des clés aux enfants de Bernard.

| | | | | |
|--------------|--------------|----------------|---------------|----------------|
| Xavier Robyr | Hugues Robyr | Patrick Bonvin | Kevin Bagnoud | Christophe Rey |
| Président | Secrétaire | Caissier | Membre | Membre |